

HO/ZA

MINISTERE DE LA SANTE

SECRETARIAT GENERAL

**DIRECTION DES ETUDES ET DE
LA PLANIFICATION**

dt n°543

BURKINA FASO

Unité-Progrès-Justice

Arrêté N°2007 219. /MS/SG/DEP
Portant autorisation de construire un Centre
de Santé et de Promotion Sociale (CSPS) à
Bélian Volsé.

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA SANTE

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

- Vu la Constitution du 2 juin 1991 ;
- Vu le Décret n°2007-349/PRES du 4 juin 2007, portant nomination du Premier Ministre ;
- Vu le Décret n°2007-381/PRES/PM du 10 juin 2007, portant composition du Gouvernement du Burkina Faso ;
- Vu le Décret n°2006-216/PRES/PM du 15 mai 2006, portant attributions des Membres du Gouvernement ;
- Vu le Décret n°2002-464/PRES/PM/MS du 28 Octobre 2002, portant organisation du Ministère de la Santé ;
- Vu la requête du Président de l'association des élèves de l'Ecole Bélian Volsé, relative à la construction d'un Centre de Santé et de Promotion Sociale à Bélian Volsé, Province du Sanguié.

ARRETE

ARTICLE 1 : Une autorisation de construire un Centre de Santé et de Promotion Sociale (CSPS), en matériaux définitifs à Bélian Volsé, est accordée aux populations de ladite localité et environs, Province du Sanguié, district sanitaire de Réo.

ARTICLE 2 : Ce Centre de Santé et de Promotion Sociale comprendra, selon le plan type du Ministère de la Santé :

- un dispensaire avec équipement
- une maternité avec équipement
- un dépôt pharmaceutique
- un logement pour le personnel du dispensaire
- un logement pour le personnel de la maternité
- des latrines et toilettes extérieures
- un forage équipé d'une pompe

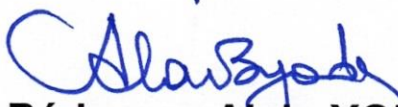
ARTICLE 3 : Le Ministère de la Santé fournira le personnel qualifié requis, dès que possible, après la construction du CSPS.

ARTICLE 4 : Le Directeur Régional de la Santé du Centre-Ouest est chargé du suivi du projet.

Ouagadougou, le 26 JUN 2007

AMPLIATIONS :

- S.G./M.S.	1
- Gouverneur du Centre-Ouest	1
- H.C. du Sanguié	1
- DRS. du Centre-Ouest	1
- MCD Réo	1
- Préfet Dépt. Réo	1
- Toutes directions	15
- Populations intéressées	2
- Archives/Chrono	5


Bédouma Alain YODA
Commandeur de l'Ordre National